



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

## Communiqué de la Mission francophone d'observation des élections présidentielles primaires du 16 avril 2006 à Anjouan

A la demande du Gouvernement des Comores, par la voix du Ministre d'Etat, Ministre des Relations Extérieures et de la coopération, chargé des Comoriens de l'étranger, Son Excellence Monsieur Aboudou SOEFOU, et dans le cadre de l'engagement traditionnel de la Francophonie en accompagnement du processus de consolidation de la démocratie et d'appui constitutionnel dans ce pays membre de notre Communauté, le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, a décidé de l'envoi d'une mission d'observation des élections présidentielles primaires dont la date a été fixée au 16 avril 2006 .

Cette mission, dirigée par Son Excellence Monsieur Mohamed AUJJAR, député et ancien ministre marocain des droits de l'Homme, était composée d'éminentes personnalités et d'experts venant d'Albanie, de Belgique, du Bénin, de France, de Madagascar et du Niger.

Le mandat de la mission francophone était d'observer le déroulement du scrutin du 16 avril 2006 à Anjouan et de rencontrer les autorités politiques et administratives, les institutions impliquées dans le processus électoral, les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants et les organisations de la Société civile.

Les observateurs de la Francophonie, qui ont œuvré en étroite collaboration avec l'Union Africaine, la Ligue des Etats Arabes, la Commission de l'Océan Indien, dans le cadre de la mission internationale dont l'OIF assurait la coordination, se sont fondés sur les principes fondateurs énoncés dans la Déclaration de Bamako du 3 novembre 2000, relatifs à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

Sur cette base, la mission fait des observations suivantes:

**1. De sérieuses défaillances des organes de gestion des opérations électorales ont entraîné une série de dysfonctionnements dans le déroulement des élections, notamment :**

- ouverture tardive des bureaux de vote due à la lenteur dans l'acheminement du matériel électoral ;
- existence d'erreurs matérielles sur les listes électorales (certains électeurs possédaient des cartes dont le numéro ne correspondait pas à ceux référencés dans la liste ; de même, attribution d'un seul numéro pour deux ou plusieurs cartes ;

- matériel électoral incomplet dans les bureaux de vote : insuffisance du nombre de fiches d'émargement, d'enveloppes de transmission, de procès verbaux pour les assesseurs, de lampes ou de bougies,
- poursuite du vote au-delà de l'heure légale de clôture du scrutin,
- tension observée dans certains bureaux de vote suite à la décision de clôture du scrutin alors que les opérations électorales avaient commencé avec un important retard ;
- changement de membres de bureaux de vote le jour du scrutin ;
- conditions difficiles de dépouillement ;
- retard dans la centralisation des résultats et dans la transmission des procès verbaux.

2. Le processus a pu, cependant, se dérouler jusqu'à son terme et sans violence, grâce au sens de responsabilité civique des populations et au rôle positif des organisations non gouvernementales. Les jeunes et les femmes ont été très nombreux à se presser, avec enthousiasme, dans les bureaux de vote et à montrer leur détermination à participer au choix démocratique de leur futur Président.

\*

\*

\*

Malgré les défaillances relevées, la mission de l'OIF exhorte toutes les parties comoriennes à poursuivre le processus électoral dans le respect des textes fondamentaux et des engagements pris dans le cadre des Accords.

La Francophonie renouvelle son sincère engagement pour accompagner les Comoriens dans leurs efforts visant à renforcer le processus de réconciliation nationale et à assurer le succès de l'élection présidentielle.

Fait à Moroni, le 18 avril 2006